

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 14 (1954)

Vorwort: Introduction
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

L'année 1954 a été des plus satisfaisantes pour le tourisme européen. En dépit de conditions météorologiques défavorables au printemps et en été, qui épargnèrent toutefois la zone méditerranéenne dans une certaine mesure, tous les pays ont annoncé un afflux élevé de touristes étrangers. D'après les données qui nous sont parvenues, le nombre des nuitées d'hôtes étrangers a augmenté aux Pays-Bas de 1,42 à 1,84 million, en Autriche de 7,69 à 9,33 millions, en Allemagne de 5,42 à 6,54 millions, et en Belgique de 15%. L'Italie a enregistré une augmentation de 7,68 à 9,33 millions, l'Angleterre de 622,000 à 689,100. A Paris, les réservations d'hôtel émanant de l'étranger ont passé de 3,19 à 3,60 millions. Pour la Suisse, l'augmentation générale du nombre des nuitées est plus modeste. Elle se limite à la moyenne de 6,5%.

En outre la courbe de fréquence du tourisme international a été constamment et fortement ascendante dans les pays de l'Europe occidentale, en raison de la convalescence économique, de l'augmentation du revenu national, d'une répartition meilleure des devises et d'un large abandon du visa obligatoire. On constate cependant, de 1953 à 1954, que la courbe tend peu à peu vers l'horizontale. On peut bien encore compter sur une augmentation des échanges touristiques internationaux, mais dans une proportion limitée pendant la pleine saison estivale, au moment où les capacités de l'hôtellerie et des moyens de transport se trouvent comblées. Pour compenser ce ralentissement, les organisations officielles, tout comme l'initiative privée, devraient se donner pour tâche de rendre plus attractives l'avant-saison et l'après-saison, aux fins de développer le mouvement touristique aussi pendant ces périodes. D'ailleurs, il faut s'attendre pour ces prochaines années à avoir affaire de plus en plus à une clientèle internationale qui regardera de plus près à la dépense, calculera minutieusement, ne restera que peu de temps au même endroit

et utilisera sur une plus grande échelle les hôtels de catégories inférieures ou les possibilités de séjour non classiques, telles que le camping, le logement chez l'habitant, les camps de vacances et les auberges de jeunesse. Par une politique à longue vue, on cherche à offrir à la jeunesse des vacances avantageuses.

Le tourisme interne qui s'est fortement développé, dès les premières années d'après-guerre, dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, grâce, en particulier, à l'institution des vacances payées, tend partout à se stabiliser. Ce tourisme interne dépassant en volume le tourisme international, dans tous les pays de l'OECE, mérite les soins attentifs de l'industrie hôtelière et des transports publics, dans l'intérêt même de leur économie. Il constitue dans chaque pays le sol nourricier indispensable à la prestation des services plus fastueux que requiert le tourisme international.

Il est encore intéressant de noter que la bonne majorité des touristes européens se rendent de préférence dans les pays de voisinage immédiat et que les voyages lointains, notamment les transmari-times, ne représentent que le 5 % de l'ensemble du mouvement touristique européen. Le touriste au long cours se distingue du touriste « européen » par ses capacités financières notablement plus élevées et parce qu'il s'accorde des vacances de plus longue durée. Il intéresse au premier chef l'hôtellerie classique des rangs supérieurs. Il faut enfin constater que le niveau des prix, dans le domaine touristique, s'est sensiblement égalisé dans toute l'Europe, au cours de ces dernières années. En effet, les pays à bas tarifs se sont vus contraints d'augmenter leurs prix, alors que les pays dits « chers » n'ont pas élevé les leurs.

Quelles conclusions la Suisse doit-elle tirer de la tendance ascendante du tourisme européen ?

Il importe avant tout pour la Suisse de maintenir et de faire fructifier l'énorme capital de 2,1 milliards de francs environ, investi dans 6650 hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques, disposant au total de 182 500 lits. Rappelons à ce propos que, grâce au plan Marshall auquel la Suisse ne participe pas, 675 millions de dollars ont été mis à la disposition des pays de l'OECE en faveur de leur organisation touristique et hôtelière. Tandis que nous devons nous

contenter, chez nous, d'une modernisation des établissements existants et de la laisser aux soins de l'initiative privée, les pays étrangers ont pu réaliser le « dernier cri » en matière de construction et d'organisation hôtelière. La rénovation de notre hôtellerie, spécialement de l'hôtellerie saisonnière et de montagne qui ne peut elle-même en supporter les frais, devrait être la condition nécessaire au maintien de sa position et de la capacité touristique de la Suisse face à la concurrence de l'étranger.

La Suisse avec son demi-million de véhicules à moteur, occupe le deuxième rang en Europe sur le plan de la motorisation. Elle a vu circuler en 1954 plus de 1,65 million de véhicules étrangers sur son territoire, soit trois fois plus qu'en 1949. Nous nous intéressons donc activement, sur le plan touristique, aux efforts entrepris pour réaliser une rapide amélioration du réseau routier de plaine et de montagne et l'adapter aux exigences actuelles du trafic automobile.

Il résulte d'un recensement entrepris par la direction des postes qu'un nombre très important d'hôtes étrangers, non compris dans la statistique hôtelière officielle, séjournent en chalet ou chez l'habitant. Ce recensement a établi, le 27 juillet 1954, dans l'Oberland bernois, la présence de 31 800 personnes logeant en chalet ou en habitation privée, contre 26 800 dans les hôtels et pensions. Sur ce nombre figuraient 11 500 enfants au-dessous de 16 ans, ce qui démontre que les familles préfèrent ce mode de séjour. A ces chiffres s'ajoutent 12 120 personnes hébergées dans les sanatoriums, les établissements de cure, instituts, pensionnats, homes d'enfants, auberges de jeunesse, camps de vacances ou pratiquant le camping sous tente. Les quelque 100 places de camping du Touring-Club Suisse ont annoncé en 1954 une fréquentation de 136 140 personnes et un total de 236 683 nuitées, ce qui représente, malgré les conditions météorologiques peu favorables, une augmentation de plus de 50% du nombre des campeurs, en regard de 1953. Les auberges de jeunesse ont compté, pour l'ensemble de la Suisse, 368 808 nuitées, soit 6,7% de plus que l'année précédente. Tandis que la proportion des étrangers, dans les chalets et logements de vacances dans l'Oberland bernois n'était que du 11%, ce taux atteignit 55% sur les places de camping, et 41% dans les auberges de jeunesse. Il y a là de pré-

cieuses indications à l'usage de nos organisations touristiques.

Les précieux auxiliaires du tourisme suisse, les chemins de fer — en particulier les Chemins de fer fédéraux — les principaux chemins de fer privés, les automobiles postales ainsi que les transports aériens sont des mieux armés pour répondre aux exigences actuelles. Les chemins de fer s'efforcent constamment d'améliorer et de moderniser leur matériel roulant, le confort et la rapidité des voyages, la densité des horaires. La Swissair s'est acquis une réputation internationale de précision et de sécurité et les trois grands aéroports de Genève, Zurich et Bâle passent à juste titre pour exemplaires.

La Suisse est aujourd'hui un pays de tourisme parmi beaucoup d'autres et ne peut plus se réjouir comme autrefois d'une position privilégiée représentant presque un monopole. Des concurrents aux moyens puissants et pleins d'initiative se sont dressés, en Europe et hors d'Europe. Très attachée encore aux traditions du tourisme classique qu'elle a enseignées au monde entier, la Suisse ne s'adapte qu'à regret, semble-t-il, aux formes nouvelles et diverses du trafic touristique international. L'augmentation continue, encore que plus faible qu'autrefois, du nombre de nos hôtes étrangers, montre que la Suisse n'a nullement démérité aux yeux du tourisme international. Mais il faut reconnaître que notre ancienne clientèle étrangère, pour qui les mots « Suisse » et « pays de vacances » étaient synonymes — c'était notamment le cas pour les Anglais — tend à s'éclaircir de plus en plus. Et la jeune génération qui forge ses premiers projets de vacances est insuffisamment touchée par notre propagande touristique pour répondre massivement à notre appel. *Caveant consules !*

I. Le développement du tourisme en 1954

I. Statistique

La statistique fédérale du tourisme a relevé au total en 1954 : 5 931 560 arrivées et 22 691 412 nuitées, dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres représentent une augmentation de 128 447 arrivées, soit de 2,2 % et de 285 710 nuitées, soit de 1,3 %. De 1952 à 1953, ces aug-